

COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE PARTAGE DES RAPPORTS D'ETUDES DIAGNOSTIQUES DE LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE AU MALI ET REFLEXIO SUR LA MISE EN PLACE DE LA PLATEFORME

1. INTRODUCTION

L'an deux-mille-vingt-deux et les 30 et 31 mars, s'est tenu dans la salle de réunion du Grand Hôtel de Bamako, *l'Atelier de Partage des Rapports d'Etudes Diagnostiques de la Formation Agricole et Rurale (FAR) et de Réflexion sur la Mise en Place de la Plateforme*

La cérémonie d'ouverture des travaux de l'atelier a été présidée par Monsieur Daniel S. KELEMAN, Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural (MDR). Elle a été marquée par l'allocution de bienvenue de Monsieur Amadou Cheick TRAORE, Point Focal FAR/Mali et le discours d'ouverture prononcé par M. Daniel S. KELEMAN, Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural (MDR).

Dans son discours d'ouverture, M. KELEMAN a ; au nom du Ministre du Développement Rural, souhaité la bienvenue aux participants au présent atelier. Il a déclaré que les Plus Hautes Autorités du pays accordent une importance primordiale à l'agriculture qui occupe 80% de la population active et contribue à hauteur de 40% au PIB. Pour ce faire, des politiques et des stratégies ont été élaborées et mises en œuvre par le gouvernement qui sont entre autres, le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023), la Loi d'Orientation Agricole (LOA 2006), la Loi portant Foncier Agricole (Avril 2017) et la Politique Nationale de Formation Professionnelle. Malgré l'existence d'énormes potentialités dans le domaine agricole, le secteur reste confronté à de nombreux défis qu'il convient de relever. Il s'agit, entre autres, de l'insuffisance de formation des acteurs du monde rural, de l'insuffisance de financement du monde rural, de la disponibilité des ressources humaines en quantité et en qualité suffisantes, l'insuffisance de soutiens financiers et matériels aux institutions publiques, parapubliques et privées chargées de la formation. La formation étant le socle du conseil rural, l'adéquation entre la formation et les besoins réels du monde rural s'avère nécessaire et impérieux.

Dans le cadre de la recherche aux difficultés ci-dessus cités, le Comité FAR/Mali a organisé le présent atelier dont l'objectif global est de « Poser les bases de la mise en place d'un réseau national en faveur de la formation agricole et rurale (FAR) au Mali.

Les Objectifs spécifiques visés sont :

1. Enrichir, partager et valider le diagnostic de la FAR au Mali (comprenant la cartographie de tous les acteurs et actrices de la FAR au Mali en s'appuyant sur les différents diagnostics établis ces dernières années) ;
2. Identifier les chantiers FAR en cours et en perspective ;
3. Définir avec tous les acteurs et actrices (États, institutions, OPA, CFAR, etc.), les finalités d'un réseau national FAR au Mali, ses missions, ses objectifs à court, moyen et long terme ainsi que ses modalités de fonctionnement ;
4. Définir le type de réseau national FAR au Mali, les conditions d'adhésion, et élaborer une feuille de route à moyen terme.

Les résultats attendus sont :

1. Le diagnostic (incluant la cartographie des acteurs et actrices de la FAR au Mali) est enrichi, partagé et validé par les participants ;

2. Les fondements du réseau national FAR au Mali sont esquissés. Un document faisant une synthèse des missions, des objectifs et du fonctionnement de la structure (statut, adhésion, fonctionnement, moyens) est produit ;
3. Une feuille de route à moyen terme est élaborée.

Aussi, M KELEMAN a exhorté les participants à un examen approfondi des documents soumis en vue de formuler des propositions concrètes relatives à la mise en place du réseau de formation agricole et rurale au Mali.

Il a remercié les participants pour avoir répondu massivement à la présente rencontre avant de déclarer ouverts les travaux de l'atelier.

Auparavant, M. Amadou Cheick TRAORE, Conseiller Technique au MDR, Point Focal du Comité FAR au Mali, a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants. Il a rappelé que le Réseau International FAR (RIFAR), constitué des professionnels de la formation agricole issus des différents pays du continent africain, a été mis en place en 2006 à Ouagadougou à l'occasion de la conférence internationale sur « la formation de masse en milieu rural, élément de réflexion pour la définition d'une politique agricole ». le but du réseau est de créer de l'emploi rural et de promouvoir une agriculture rémunératrice et durable. Le réseau regroupe 16 pays membres et plus de 1 400 individus au Nord et au Sud. Les axes stratégiques sont :

- Appui/ gouvernance des institutions de formations ;
- Renforcement des capacités ;
- Communication et plaidoyer ;
- Production des connaissances.

L'objectif global de l'atelier est de partager les rapports d'études diagnostiques de la formation agricole et rurale au Mali et de poser les bases de la mise en place d'un réseau national en faveur de la formation agricole et rurale (FAR) au Mali.

L'atelier a enregistré la présence des représentants (i) des Ministères du Développement Rural, de l'Economie et des Finances, de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ; (ii) des Directions Nationales (Direction Nationale de l'Agriculture, Direction Nationale des Eaux et Forêt, Direction Nationale de l'Enseignement Technique et Professionnelle, Direction Nationale de la Formation Professionnelle, Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Direction Nationale de la Pêche, Direction Nationale des Productions et Industrielles Animales, Institut de Formation Professionnel Malick Sidibé, Centre de Formation Agro –sylvo – pastoral de Mopti, CFP-PAS Gao, Centre Nieleni de Sélingué, (iii) des Etablissements Formation Agricole (Institut Politique Rural de rural/IFRA, Université de Segou (FAMA), Centre de Formation Professionnel, Centre d'Apprentissage Agricole (CAA) ; (iv) des collectivités territoriales (Direction Générale des Collectivités, Conseil Régional de Koulikoro) ; (v) des partenaires techniques et financiers (AFD, GIZ, coopération Luxembourgeoise de Développement, coopération suisse) ; (vi) des Agences nationales /Offices/Compagnies/ Projets/Programmes (ANPE, APEJ, FAFPA, APCAM, Office du Niger, ACEFOR, FIER, MLI/021'Développement Rural et Sécurité Alimentaire, ACTION, CIV) ; (vii) des organisations Non Gouvernementales (Association des Organisations Professionnelles Paysannes, Fédération Nationale des Jeunes Ruraux, Fédération Nationale des Femmes Rurales, Faranfasi So) ; (viii) des établissements Privés (Association des Ecoles Privées Agropastorales) et (ix) du Comité FAR/Mali etc.

2. Objectif:

L'ordre du jour a porté sur le Partage des Rapports d'Etudes Diagnostiques de la Formation Agricole et Rurale (FAR) et de Réflexion sur la Mise en Place de la Plateforme.

3. DEROULEMENT DES TRAVAUX

3.1. Mise en Place du bureau

A l'ouverture des travaux, il a été procédé à un tour de table qui a permis à chaque participant de se présenter. Au terme de cette présentation, un bureau de séance composé comme suit a été mis en place :

- **Président :** Monsieur Ogoïba SAYE, DNETP;
- **1^{er} Vice-présidente :** Mme TOURE Diahara Drahamane-Centre de Formation Professionnelle, Missabougou ;
- **2^{ème} Vice-président :** Souleymane DIARRA, Association des Organisations Professionnelles Paysannes ;
- **Rapporteurs :**
 - Drissa SOGOBA, Centre d'Apprentissage Agricole (CAA), Samanko ;
 - Bocary DIARRA, Direction Nationale de l'Agriculture (DNA).

3.2. PRESENTATION DES RAPPORTS D'ETUDES

3.2.1. Présentation des études diagnostiques de la formation agricole et rurale au Mali

Suite à cette présentation, faite par M. Amadou Cheick TRAORE, Conseiller Technique au MDR, Point Focal du Comité FAR au Mali, les points ci-après ont été soumis à discussion. Il s'agit de:

- La validation ou non des rapports d'études diagnostiques ;
- Les sources de financement des activités du Réseau International de la Formation Agricole et Rurale (RIFAR) ;
- L'existence ou non des pistes de réflexion sur la mise en place de la plateforme FAR au Mali ;
- Les risques du bénévolat sur l'atteinte des objectifs et des résultats attendus de la plateforme FAR ;
- La promotion d'une agriculture rémunératrice pour le monde rural ;
- Les difficultés d'insertion des diplômés sortant des écoles agropastorales privées ;
- L'implication du secteur privé dans les activités et le financement des activités de la plateforme ;
- Les contraintes liées à l'insuffisance de l'alphabétisation du monde rural. En effet, il s'agit de former des personnes qui n'ont pas été à l'école qui possèdent cependant beaucoup de connaissances et d'expériences dans le domaine agricole ;

M. TRAORE a apporté des éléments de réponse aux préoccupations ci-dessus relevées comme suit :

- Les rapports d'études diagnostiques ont été validés depuis 2018. Il s'agit à présent de présenter les résultats aux participants en vue de les améliorer ;
- Le Réseau FAR travaille de façon bénévole. Il faut croire en la plateforme et s'y investir. Les ressources du RIFAR proviennent de l'AFD. L'association qui sera créée accompagnera la mise en place du Conseil National de l'Enseignement Agricole et Professionnel et la formation de masse en rapport avec la Direction Nationale des Langues. S'agissant du financement des activités à court, moyen et long terme, l'association doit être déclarée d'utilité publique afin qu'elle puisse bénéficier des dotations et/ou subventions de l'Etat;

- Concernant les difficultés d'insertion des diplômés des centres de formation agropastorale, il faut insister sur le fait que l'on se forme pour travailler d'abord pour soi-même avant de travailler pour les autres, en occurrence l'Etat. Il faut rendre les formations créatrices d'emploi et le secteur agricole attractif pour attirer les investisseurs privés. La faible adéquation entre la formation et les offres d'emploi au niveau des centres de formation s'explique par l'insuffisance de la pratique et de la valorisation des acteurs locaux ;
- L'analphabétisme est une contrainte majeure à la formation du monde rural. Il s'agit de former des producteurs dont la majorité n'a pas été à l'école, mais possède beaucoup de connaissances et d'expériences dans le domaine Agricole (savoir-faire local). La difficulté porte en effet sur la formation de cette majorité qui n'a pas été à l'école. L'alphabétisation fonctionnelle a enregistré des résultats probants dans le développement et l'autopromotion du monde rural. Malheureusement, l'Etat s'est désengagé de cette activité à la faveur de la réforme du secteur de l'Etat

A la fin de discussions, les participants à l'atelier ont recommandé de :

- Revoir la cartographie du système éducatif en vue de son amélioration ;
- Prendre en compte l'agroécologie dans le cursus scolaire et permettre aux enfants de connaître les principes de base de cette matière au niveau de l'enseignement préscolaire, notamment pour ceux qui n'auront pas la chance de continuer les études ;
- Prendre en compte les langues nationales dans la formation du monde rural ;
- Faire l'inventaire des structures de formation et développer la synergie entre lesdites structures ;
- Impliquer le secteur privé dans les activités et le financement de la plateforme ;
- Faire le plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers pour le financement des activités de la plateforme ;

Recommandations

A l'issue des discussions, les participants ont formulé les recommandation suivantes :

- Revoir le schéma d'organisation du système éducatif tel que présenté dans le rapport d'études diagnostiques ;
- Mettre l'accent sur les langues nationales dans les systèmes de formations agricoles auprès des couches non alphabétisées ;
- Renforcer la synergie entre les centres de formation
- Mettre l'accent sur la formation des acteurs du monde rural quel que soit leur niveau académique ;
- Faire des plaidoyers pour la mise en place du conseil national de l'enseignement agricole et professionnel conformément à l'article 99 de la Loi d'orientation Agricole ;
- Mettre rapidement en place l'association FAR au Mali et prendre les mesures nécessaires pour la déclarer d'utilité publique afin qu'elle puisse bénéficier des legs, dons et financements de l'Etat ;
- Procéder à l'inventaire des structures de formation agricole ;

- Faire le plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers pour le financement des activités de la plateforme ;
- Impliquer le secteur privé dans les activités et le financement de la plateforme ;
- Prendre en compte l'agroécologie dans le cursus de formation à tous les niveaux (préscolaire, fondamental, secondaire et universitaire) ;
- Capitaliser les initiatives en cours dans le dispositif de la validation des acquis de l'expérience ;
- Suivre l'opérationnalisation des politiques et stratégies ;
- Impliquer tous les acteurs de la FAR.

L'atelier donne mandat au comité FAR pour organiser l'assemblée générale constitutive en vue de la mise en place de la plateforme FAR.

3.2.2. La deuxième présentation des orientations politiques et stratégiques de la formation agricole et rurale au Mali: état des lieux au niveaux du gouvernement, de la société civile et du secteur privé

Cette présentation, faite par le prof. Ahamadoun TOURE de l'IPR/IFRA,

Au titre des défis et contraintes qui ont été relevés, on peut citer :

- La faible visibilité et/ou reconnaissance de la formation professionnelle, caractérisé entre autres par une mise en œuvre déficiente, ne permettant pas toujours d'assurer l'insertion attendue.
- Les difficultés pour la formation professionnelle de jouer pleinement son rôle de catalyseur pour la compétitivité des entreprises maliennes
- La production inquiétante de cohortes de jeunes chômeurs à l'avenir professionnel, social et citoyen incertain ;
- La problématique de la précarisation des conditions d'emploi: marché malien du travail à 96.4% informel (ONEF 2017).
- Le tissu entrepreneurial (auto-emploi et microentreprises informelles) n'arrive pas à fournir suffisamment d'emplois décents pour les jeunes cohortes qui arrivent chaque année sur le marché du travail. Ces cohortes se dirigent dans 95% des cas vers le secteur informel pour subvenir à leurs besoins.

Les solutions proposées pour relever les défis et contraintes suscités sont, entre autres :

1. Renforcer le dispositif institutionnel et réglementaire de l'EFTP à travers l'adoption des arrêtés d'application ;
2. Améliorer la coordination et la supervision des différents programmes d'appui à la FP menés au niveau national comme local ;
3. Renforcer l'ingénierie de formation ;
4. Promouvoir l'inclusion de module de formation ;

Les principaux enjeux des dispositifs de la formation portent sur :

- La volonté de rénover les dispositifs de formation professionnelle et d'enseignement supérieur afin de tendre vers un pilotage de *l'offre de formation* par la *demande économique* et une meilleure *insertion des jeunes* sur le marché du travail ;
- L'institutionnalisation du pilotage de l'offre de formation par la demande à travers des mécanismes de Partenariat Public-Privé (PPP)
- L'amélioration de la qualité des formations et des enseignements, identifié comme un levier puissant d'innovation et d'émergence économique.

Dans l'appui aux stratégies et politiques FAR, le Mali s'intéresse de plus en plus aux processus d'assurance-qualité pour améliorer l'efficacité de ses dispositifs de formation et leur efficacité. Ce processus est tout à fait émergent en formation professionnelle et les attentes de l'ensemble des acteurs (professionnels, Etat) sont fortes notamment en vue:

- D'exercer un effet de levier sur la performance de l'ensemble du système de FP (formation initiale (FI), formation continue (FC)) et, in fine ;
- De contribuer à une insertion réussie et durable, à une professionnalisation des acteurs (jeunes, salariés, entreprises) et d'appuyer la structuration et la compétitivité des secteurs économiques.

Les défis de la formation résident dans:

- La faible visibilité et/ou la reconnaissance de la formation professionnelle, caractérisée entre autres par une mise en œuvre déficiente, ne permettant pas toujours d'assurer l'insertion attendue ;
- Les difficultés pour la formation professionnelle de jouer pleinement son rôle de catalyseur pour la compétitivité des entreprises maliennes ;
- La production inquiétante de cohortes de jeunes chômeurs à l'avenir professionnel, social et citoyen incertain.

Les forces du dispositif de la formation agricole sont :

- La répartition des responsabilités et des tâches entre les différents partenaires concernés ;
- La synergie entre Organisation Professionnelle, Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et l'A, ONG, et les projets et programmes de développement, qui jouent à la fois un rôle de conseiller, de soutien et de partenaire de financement complémentaire (Fédération Nationale des Artisans du Mali, etc.) ;
- Les synergies entre l'Observatoire National de l'Emploi, l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi et l'Agence de Promotion de l'emploi des Jeunes, l'observatoire sur le marché de travail, les stratégies volontaristes d'insertion par l'emploi et l'auto-emploi des jeunes, avec en trame de fond l'Approche Par Compétence qui est également adoptée au Mali pour l'élaboration des référentiels de formation et de certification.

Les pistes de solutions et/ou les perspectives sont :

- Renforcer le dispositif institutionnel et réglementaire de l'EFTP à travers l'adoption des arrêtés d'application ;

- Améliorer la coordination et la supervision des différents programmes d'appui à la formation professionnelle au niveau national et local pour s'assurer de l'allocation optimale des ressources et de leur répartition égalitaire dans les zones d'intervention ;
- Renforcer l'ingénierie de formation à travers la modernisation des référentiels de formation afin de les rendre compatibles avec les besoins du secteur privé ;
- Promouvoir l'inclusion de module de formation en vue de favoriser l'auto-emploi des sortants du système d'EFTP.

Suite à cette présentation des observations, des suggestions et des commentaires pour améliorer la qualité du document ont été formulés. Les principales observations formulées ont porté sur les points suivants :

- L'application effective du cadre juridique et institutionnel par la signature des décrets d'application des textes existants ;
- L'amélioration de la qualité de la formation agricole et rurale ;
- La répartition des responsabilités entre les différents acteurs ;
- Le financement des activités de la formation agricole et rurale ;
- L'adéquation de la formation avec l'offre du marché de travail.

3.2.4. Présentation des thématiques et constitution des groupes de travail

La présentation des thématiques et la constitution des groupes de travail ont dominé les travaux du deuxième jour de l'atelier.

Les quatre (4) groupes de travail constitués ont été répartis comme suit :

Groupes 1 et 2 : ont examiné les modalités de création du type d'organisation (plateforme ou association) à mettre en place au titre du réseau national de la formation agricole et rurale (FAR-MALI) : déclaration de création, modalités d'organisation et de fonctionnement (missions, objectifs, adhésion, cotisations, financement, etc);

Groupes 3 et 4 : ont travaillé sur la proposition d'une feuille de route à court terme. Il s'agira de proposer des activités qui seront réalisées par le réseau national FAR-MALI durant une période de trois (3) ans en précisant les activités, les objectifs, les indicateurs, les périodes et les responsabilités.

Les groupes ont travaillé séparément sur les deux thématiques. Ils se sont mis ensemble pour consolider les résultats avant de les présenter en plénière. Chaque groupe a désigné un président et un rapporteur.

A la fin des séances de restitution des résultats des travaux en groupe, il a été retenu ce qui suit :

1. La création d'une association pour la formation agricole et rurale en lieu et place d'une plateforme ;

L'atelier a donné mandat au consultant (en qualité de personne ressource) d'appuyer les membres du réseau FAR-MALI pour continuer les réflexions sur la création de l'association, en proposant notamment les projets de statuts et de règlement intérieur, organiser l'assemblée générale constitutive sur la base de la liste de présence au présent atelier, proposer le siège de l'association (Bamako a été proposé en attendant confirmation par l'Assemblée Générale constitutive), rédiger le procès verbal et appuyer les membres du réseau FAR-MALI pour mobiliser les ressources financières nécessaires à l'organisation de l'Assemblée Générale constitutive.

2. La date du 22 septembre 2022 a été retenue comme date de mise en place de l'association.

3.2.5. Recommandations

A l'issue des discussions, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- Revoir le schéma d'organisation du système éducatif tel que présenté dans le rapport d'études diagnostiques ;
- Mettre l'accent sur les langues nationales dans les systèmes de formations agricoles auprès des couches non alphabétisées ;
- Renforcer la synergie entre les centres de formation
- Mettre l'accent sur la formation des acteurs du monde rural quel que soit leur niveau académique ;
- Faire des plaidoyers pour la mise en place du conseil national de l'enseignement agricole et professionnel conformément à l'article 99 de la Loi d'orientation Agricole ;
- Mettre rapidement en place l'association FAR au Mali et prendre les mesures nécessaires pour la déclarer d'utilité publique afin qu'elle puisse bénéficier des legs, dons et financements de l'Etat ;
- Procéder à l'inventaire des structures de formation agricole ;
- Faire le plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers pour le financement des activités de la plateforme ;
- Impliquer le secteur privé dans les activités et le financement de la plateforme ;
- Prendre en compte l'agroécologie dans le cursus de formation à tous les niveaux (préscolaire, fondamental, secondaire et universitaire) ;
- Capitaliser les initiatives en cours dans le dispositif de la validation des acquis de l'expérience ;
- Suivre l'opérationnalisation des politiques et stratégies ;
- Impliquer tous les acteurs de la FAR.

L'atelier donne mandat au comité FAR pour organiser l'Assemblée Générale constitutive en vue de la mise en place du réseau FAR-MALI.

A la fin des discussions, M. Amadou Cheick TRAORE a, au nom du Ministre du Développement Rural et du Comité d'organisation remercié les participants pour avoir fait le déplacement, le consultant pour le travail accompli et les partenaires techniques et financiers pour leur contribution financière à l'organisation du présent atelier et le professeur Ahamadoun TOURE de l'IPR/IFRA pour la qualité des documents présentés.

Monsieur Coumaré, Conseiller Technique au Ministère de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, a remercié le point focal et le consultant pour la qualité des documents présentés ainsi que l'ensemble des participants pour l'excellent travail accompli qui a permis à l'atelier d'atteindre ses objectifs. Après avoir exprimé sa confiance à l'équipe du réseau FAR-MALI, il a déclaré clos les travaux de l'atelier de partage des rapports d'études diagnostiques de la formation agricole et rurale au Mali et réflexions sur la mise en place de la plateforme

